

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1999-2000)

LE 5 OCTOBRE 1999

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 5 OCTOBRE 1999 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint  
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique  
JEAN JOLY, secrétaire général  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent de La Prairie questionne les règles régissant le droit au transport pour les enfants de 6e primaire de l'école Émilie-Gamelin.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0245-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 1999
- 6.02 Correspondance
- 6.03 Demande de révision d'un classement d'élève: Dossier # LEMC19559203
- 6.04 Priorités administratives 1999-2000
- 6.05 Règlement CSGS-01A-1999 modifiant le Règlement CSGS-01-1998 fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires: Adoption
- 6.06 Conflits d'intérêt: Rappel

6.07 Terrain pour la construction d'une école à Sainte-Catherine État de dossier

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Réforme du curriculum: Formation du personnel

7.02 Clientèle scolaire: État de dossier

7.03 Taux de réussite 1998-1999

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Clientèle scolaire en formation générale des adultes (FG) et en formation professionnelle (FP): État de dossier

8.02 Désignation de représentants aux conseils d'établissement

8.03 Modifications à la carte des enseignements des commissions scolaires de la Montérégie

8.04 Participation des membres du Conseil scolaire à des activités mises sur pied par des partenaires du SEAFP

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Place de la religion à l'école

14.02 Conseil général: Information

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0246-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 7 septembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0247-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le procès-verbal de la séance du 7 septembre 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.03 DEMANDE DE RÉVISION D'UN CLASSEMENT D'ÉLÈVE: DOSSIER # LEMC19559203

HUIS CLOS

(C.C.-0248-10-99)

À 20 h 10,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0249-10-99)

À 20 h 35,

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0250-10-99)

CONSIDÉRANT que le choix d'accueillir l'enfant dans une classe de 2e année dans une autre école (l'école des Bourlingueurs) a été offert aux parents;

CONSIDÉRANT que l'enfant semble bien dans sa classe actuelle, selon la directrice de l'école,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE le classement de l'élève concerné, pour l'année scolaire 1999-2000, soit maintenu.

POUR : 16  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

6.04 PRIORITÉS ADMINISTRATIVES 1999-2000

Le directeur général présente le document déjà déposé à la séance précédente et intitulé "Priorités de travail 1999-2000".

L'assemblée convient, comme suite, de prévoir un rapport d'étape en février et un rapport final en août ou septembre.

6.05 RÈGLEMENT CSGS-01A-1999 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CSGS-01-1998 FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES: ADOPTION

(C.C.-0251-10-99)

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a annoncé, à sa séance du 10 août 1999, par la résolution C.C.-0227-08-99, son intention d'adopter le règlement cité en rubrique à sa séance du 5 octobre 1999;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que copie dudit projet de règlement a été transmise au Comité de parents et aux Conseils d'établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries,

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent le "Règlement CSGS-01A-1999 modifiant le Règlement CSGS-01-1998 fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires", tel que déposé en annexe sous la cote 6.05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 CONFLITS D'INTÉRÊT: RAPPEL

Le directeur général rappelle aux commissaires l'obligation qu'ils ont, conformément au code d'éthique en vigueur, de remplir une nouvelle déclaration d'intérêt dans le cas où des situations nouvelles surviennent.

6.07 TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE À SAINTE-CATHERINE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général adjoint fait état du dossier relatif au sujet cité en rubrique.

Le directeur général complète.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 RÉFORME DU CURRICULUM: FORMATION DU PERSONNEL

Le directeur des Services éducatifs aux jeunes présente le document déjà déposé à la dernière séance et portant sur l'objet cité en rubrique.

7.02 CLIENTÈLE SCOLAIRE: ÉTAT DE DOSSIER

La directrice générale adjointe fait état de la clientèle au 30 septembre 1999, avant transmission au Ministère, à partir du document déposé en annexe sous la cote 7.02.

7.03 TAUX DE RÉUSSITE 1998-1999

Le directeur des Services éducatifs aux jeunes présente le rapport sur la réussite scolaire pour l'année 1998-1999, tel que déposé en annexe sous la cote 7.03.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 CLIENTÈLE SCOLAIRE EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FG) ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (FP): ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle fait état du dossier cité en rubrique, à partir du document déposé en annexe sous la cote 8.01.

8.02 DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

(C.C.-0252-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE Madame Isabelle Brisebois, du Carrefour Jeunesse Emploi de Saint-Rémi et Madame Diane Dufresne, de la Maison de la petite enfance, soient nommées pour siéger au conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Goéland, en tant que représentantes socio-économiques et socio-communautaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0253-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE Monsieur Michel Quesnel, c.a., de Fortin, Quesnel, cga, soit nommé pour siéger au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle É.F.P.C., en tant que représentant du secteur entreprises de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.03 MODIFICATIONS À LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance des modifications apportées à la carte des enseignements professionnels et techniques de la Montérégie, à partir du document déposé en annexe sous la cote 8.03.

↓ ↓  
msh

8.04 PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE À DES ACTIVITÉS MISES SUR PIED PAR DES PARTENAIRES DU SEAFP

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle présente le document portant sur le sujet cité en rubrique et déposé en annexe sous la cote 8.04.

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE

Le directeur général informe les membres du Conseil des commissaires de la compilation des réponses au questionnaire qu'ils ont rempli sur la place de la religion à l'école.

Comme suite,

(C.C.-0254-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les résultats colligés soient expédiés à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

POUR : 12  
CONTRE : 1  
ABSTENTION : 4

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(C.C.-0255-10-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE soit confié à Madame la présidente le mandat de voir à ce que les travaux des comités pléniers soient structurés de manière à:

- préciser les objectifs;
- prévoir les modalités d'organisation de la session pour en assurer un déroulement harmonieux et permettre d'atteindre les objectifs visés, selon la nature du contenu en cause;
- procéder à l'évaluation de chaque session dès la fin de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 CONSEIL GÉNÉRAL: INFORMATION

Madame la présidente fait part des diverses informations communiquées lors du dernier Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

\*  
amendé par  
CC-0259-11-99  
le 2 nov. 99  
JJ.  
\*

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0256-10-99)

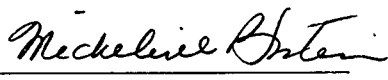
À 22 h 27, l'ordre du jour étant épuisé,

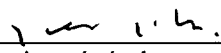
IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 5 octobre 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

  
Présidente de la séance

  
Secrétaire général